# Conseil citoyen de l’environnement

Le Conseil citoyen de l’environnement est une instance participative installée en 2021. Présidée par la Maire d’Epernay, cette instance réunit novices et spécialistes de l'écologie autour d’un objectif commun : accélérer et favoriser la transition écologique.

Le Conseil citoyen est composé de 30 membres répartis équitablement en trois collèges : un collège d’élus, un collège de personnalités nommées pour leur engagement sur le sujet ou dans la vie sparnacienne, et un collège de citoyens tirés au sort sur les listes électorales.

Ses missions consistent à informer et sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques, à œuvrer comme organe consultatif lors du déploiement de projets ou politiques écologiques, ainsi qu’à émettre des idées et propositions pour la commune. Ses différentes recommandations seront soumises au Conseil municipal.

## 3 groupes de travail

Trois groupes de travail ont été créés permettant aux participants de proposer la mise en place d’actions sur les thématiques suivantes  :

- Mobilité
- Sensibilisation
- Végétalisation